

## **Topo du 354<sup>e</sup> CA (23 février 2012), le CA de la résidence étudiante**

La séance débute à 19 h 5, à la suite d'une visite des nouveaux locaux du CPE ainsi que de la nouvelle serre au 3<sup>e</sup> étage du Bloc C

1. Deux nouvelles recrues font leur entrée au CA.

Mme **Carole PARADIS**, représentant les Commissions scolaires (Commission du Bout-de-l'Île)  
Mme **Mélida BORDELEAU**, représentant les étudiants du secteur technique (TID, Techniques en intervention de la délinquance)

2. Le sujet principal de la séance touchait des amendements au R-18, **Règlement relatif à la location et au code de vie à la résidence étudiante**

Le règlement R-18 a été adopté par le CA en février 2008, soit 6 mois avant l'ouverture officielle de la résidence, le 1er août 2008.

En juin 2011, l'ACCQ, Association des cadres des collèges du Québec a publié un règlement type pour une résidence étudiante et les amendements proposés au R-18 sont inspirés de ce document.

Un sondage a été effectué l'automne dernier auprès des usagers de la résidence. 45 % ont déclaré être fumeurs. Il ressort de ce sondage qu'une interdiction de fumer à la résidence aurait peu d'impacts sur sa situation financière.

Le Collège propose que la résidence soit déclarée « non-fumeurs » à partir du 1er août 2012.

Une clause « grand-père » permet aux fumeurs actuels de fumer uniquement dans leur logement. Donc, d'ici 2 ans, il n'y aura plus de fumeurs dans toute la résidence.

Tout nouveau locataire devra signer un bail avec la mention « non-fumeurs », et ce, à partir du 1er août 2012. Le texte intégral du règlement R-18 (texte de 10 pages) deviendra partie intégrante du bail.

Pour ceux que cela intéresse, vous pourrez consulter le R-18 modifié au SPECA.

3. **Le CA recommande à la ministre de décerner le DEC à 288 étudiants de la promotion A-2011**, soit 122 (59 filles et 63 garçons) du préuniversitaire, 159 (85 filles et 74 garçons) des techniques et 7 avec un DEC sans mention.

4. À la suite de la démission de Mme Sylvie POIRIER comme représentante des diplômés du secteur technique, le CA nomme, pour un mandat de trois ans, **Mme Andréa GALLI** pour la remplacer.

Mme GALLI a été diplômée en électrophysiologie médicale (EPM) en 1999.

Elle est actuellement chef de service du Centre ambulatoire de cardiologie et du service d'EPM au CHUM.

5. Aucune question n'est posée aux administrateurs durant la « période de questions ».

Si vous avez des questions, nous aurons le plaisir de les acheminer.

6. Plusieurs informations sont données aux membres du Conseil :

6.1 Benoît PAGÉ annonce qu'**à la session H-2012, le collège accueille 6 965 étudiants**, dont 6759, à temps plein. À l'H-2011, le collège recevait 6819 étudiants. N'oublions pas que le

collège a un devis pour 6000 étudiants (d'où les 9 locaux temporaires). On sait par ailleurs que le ministère prévoit pour 2016 une diminution de 20 000 étudiants dans le réseau.

Quant à la formation continue, le collège ouvre ses portes à 1423 personnes ayant au moins une inscription à un cours.

Les inscrits aux AEC intensifs de jour ne sont pas compris dans ces données statistiques, les débuts et fins de formation ne coïncidant pas nécessairement avec le calendrier scolaire.

#### 6.2 Benoît PAGÉ parcourt le document intitulé « **Plan triennal de développement des programmes 2012-2015** ».

Ce plan préparé par le Service des programmes et adopté en Commission des études fait le point sur la situation des 27 programmes et de leurs divers profils dans leurs parcours d'évaluation, d'actualisation, de suivi d'évaluation ou de mise en œuvre.

6.3 Luc Demers nous entretient longuement sur la **situation financière de l'ICGO** (Institut des communications graphiques). En juin prochain, le CA se penchera sur une nouvelle entente de gestion permettant à l'Institut de rembourser sa dette au Collège d'ici juin 2013.

#### 6.4 Les membres du CA seront invités le 29 mars prochain à suivre une **formation de 4 heures sur la gouvernance**.

Cette formation sera donnée par l'IGOPP (Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques). Cet organisme présidé par Michel NADEAU a été mis en œuvre conjointement par les HEC de l'UdeM et l'École de gestion John Molson de l'Université de Concordia.

6.5 Le **rapport annuel 2010-2011** est déposé.

#### 6.6 On nous annonce que **le prochain CA, prévu pour le 19 avril, est reporté au 26 avril 2012.**

Vos représentants ont annoncé l'inscription à l'ordre du jour d'un point touchant le maintien du DEC en Soins infirmiers, proposition adoptée lors de notre dernière assemblée du SPECA du 9 février et que la FNEEQ aimerait faire adopter par les CA du réseau collégial.

Voici un rappel de ce que nous avons voté :

« Le SPECA s'oppose à la proposition de rendre le baccalauréat obligatoire pour accéder à la profession et appuie la nécessité de maintenir le caractère terminal et qualifiant du DEC en Soins infirmiers ».

6.7 Luc Demers fait le point sur **l'hébergement des 500 élèves et du personnel de l'école St-Gérard**. Ils nous quittent durant la semaine de relâche pour déménager temporairement (encore) à l'école George-Vanier (si tout est prêt).

#### 6.8 Luc Demers informe le CA des **modalités mises en œuvre dans l'éventualité d'une grève décidée par les étudiants** par voie référendaire les 28 et 29 février et le 1er mars 2012.

Le Collège annoncera que les cours réguliers de jour seront suspendus, que le collège restera ouvert à tout le personnel et que le calendrier de récupération, s'il y a lieu, sera préparé par la Commission des études.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20 h 50  
Vos représentants Jean-Luc FILIATREULT et Jean KARAM vous remercient de la confiance  
que vous leur faites.